



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 12 juin 2022

Élections législatives 2022

Taux de participation à midi pour le scrutin du 12 juin 2022 dans le département de la Vienne

Taux de participation en pourcentage	
Taux à 12 heures	20,04 %

Pour rappel

Pour le 1^{er} tour des élections législatives de 2017, les taux de participation étaient les suivants :

à 12 heures : 18,23 % ;

à 17 heures : 39,55 %.

**Cabinet du préfet
Bureau de la communication
interministérielle**

Mél anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers